

2 photos
d'identité

Supsanté

SOIGNEZ VOTRE AVENIR

46, rue de la Tour - 75016 Paris
Tél. 01 569 12345 - Fax 01 569 12340

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ DÉCLARÉ AU RECTORAT DE PARIS

www.supsante.com



Fiche d'inscription

préparation infirmière
2011/2012

NOM

Prénom Date de Naissance/...../.....

Adresse

Code postal Ville

Tél. (fixe obligatoire): Tél. port.

E-mail@.....

Profession des parents: Père:

Mère:

Après avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription mentionnées au verso, sollicite son inscription à:

	S3 du 21 au 26 février 2011	S6 du 18 au 23 avril 2011	Mi 1 1 ^{re} formation septembre 2011 à novembre 2011	Mi 2 2 ^e formation janvier 2012 à avril 2012	Mi 3 3 ^e formation septembre 2011 à avril 2012	MB Biologie facultative
Coût	560 €	460 €	2 040 €	2 040 €	2 120 €	300 €
Cochez ici						

Modalités de règlement:

Préparations Mi1 Mi2 Mi3:

- 750 € à l'inscription.
- Le solde quinze jours avant la rentrée.

Nota : Frais annexes: seuls sont à prévoir des frais de photocopiés, documents de travail, aide-mémoire pour un montant d'environ 280 €.

Stages Intensifs (S3/S6):

- le montant du stage

Sup Santé vous permet de prendre une inscription groupée (stage intensif S3 ou S6 + préparation Mi1 ou Mi2 ou Mi3). Pour réaliser cette double inscription, il vous suffit de joindre un chèque de 900 €.

En cas d'échec au concours suite au stage, cette somme sera considérée comme votre premier acompte sur le règlement de la préparation Mi1 ou Mi2 ou Mi3.

Fait à, le.....

Signature

Renseignements complémentaires

Niveau d'Études (si en terminale, précisez la série):

Si vous avez déjà effectué une préparation, merci de préciser le centre de formation:

Diplôme(s) obtenu(s):

Comment avez-vous connu Sup Santé ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Par un professeur | <input type="checkbox"/> Par une affiche Sup Santé |
| <input type="checkbox"/> Par un chef d'établissement | <input type="checkbox"/> Sur un salon d'information, lequel ? |
| <input type="checkbox"/> Par un conseiller d'orientation | |
| <input type="checkbox"/> Par une relation personnelle | <input type="checkbox"/> Par une annonce presse (précisez le journal): |
| <input type="checkbox"/> Par un mailing Sup Santé que vous avez reçu | <input type="checkbox"/> Par une distribution à la sortie d'un concours |
| <input type="checkbox"/> Par Internet, précisez : | <input type="checkbox"/> Autres précisez : |
| • Site | |
| • Moteur de recherche
(Google, Yahoo...) | |
| • Forum de discussions
(Chat, Blog...) | |

Conditions générales d'inscription

INSCRIPTION

Préparation Mi1/Mi2/Mi3

Compte tenu du nombre limité de participants par module, votre inscription est à prendre le plus rapidement possible.

Pièces à joindre pour l'inscription :

- La fiche d'inscription complétée et signée
- Deux photos d'identité récentes
- Les frais d'inscription de 750€ (chèque à l'ordre de Sup Santé)
- La photocopie de votre baccalauréat ou vos bulletins de première et terminale
- La photocopie des notes du Bac Français
- Une lettre de motivation à suivre la formation

Stages intensifs S3/S6

- La fiche d'inscription complétée et signée
- La totalité des frais du stage (chèque à l'ordre de Sup Santé)
- Une photo d'identité récente

Attention, tout dossier incomplet retardera votre inscription.

RÈGLEMENT

Le règlement complet doit être impérativement effectué aux dates fixées. Tout retard de règlement pourrait entraîner l'exclusion provisoire de l'étudiant.

DÉSISTEMENT

Préparation Mi

Tout cas de désistement doit être justifié et notifié par lettre recommandée avec accusé de réception (ex. : joindre un certificat médical en cas de maladie).

- Échec au bac: justification à Sup Santé **avant le 18 juillet**, remboursement intégral de l'acompte ou report d'inscription sur l'année 2012-2013.
- Réussite à l'un des 10 concours préparés par Sup Santé avant la rentrée du module: remboursement de 90 % de l'acompte.

Autres cas :

- Désistement avant la rentrée du module: remboursement de 50 % des sommes versées.
- Désistement après la rentrée du module: aucun remboursement, **toute scolarité commencée est intégralement due.**

Stages (S3/S6): en cas de désistement survenant au plus tard 15 jours avant le début du stage, il est procédé au remboursement de 70 % de son montant. Passé ce délai, la totalité des sommes versées reste acquise à Sup Santé.

Nota: désistement sur une "inscription groupée stage intensif/préparation Mi1, Mi2 ou Mi3" :

- sur la partie "stage intensif", application de la règle générale.
- sur la partie "préparation Mi1, Mi2 ou Mi3", application de la règle générale sur la somme de 900 euros moins le coût du stage (S3 ou S6).

EXCLUSION

La direction pédagogique se réserve le droit d'exclure des étudiants en cas de comportement répréhensible ou de résultats notoirement insuffisants à l'issue des examens de contrôle du premier trimestre.

Dans ce cas, il est procédé au remboursement de 50 % de la deuxième traite.



SOIGNEZ VOTRE AVENIR